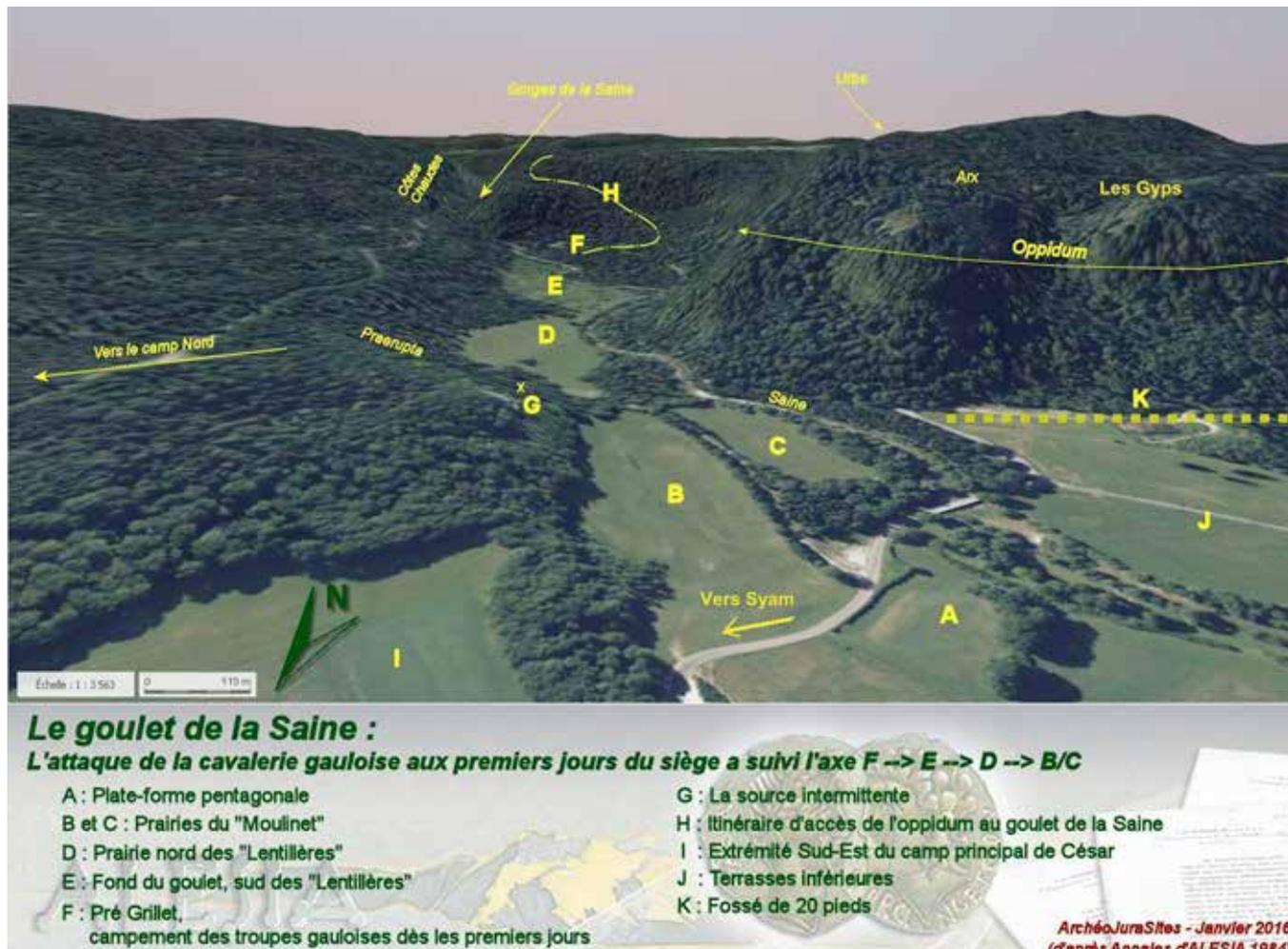


LE GOULET DE LA SAINÉ

sur le flanc est du plateau de Chaux-des-Crotenay

André ALIX - Francis ROBERT

Sur le flanc est du plateau de Chaux-des-Crotenay, après avoir dévalé successivement les gorges de Malvaux puis celles de la Langouette, la Saine quitte les gorges profondes sous Côtes Chaudes pour rejoindre le Pré Grillet, traverser ensuite les Lentillères et le Moulinet avant d'être rejointe par la Lemme sous les Gyps de Syam. C'est cette vaste zone comprise entre la sortie des gorges et la pointe nord du plateau qui fut l'objet de nos investigations. Nous l'appellerons le goulet de la Saine.



Sur cette vue satellitaire annotée d'après Les Annales d'ALESIA (1984), les zones B,C,D,E et F forment le goulet de la Saine.

*"Sous les murs, toute la partie de la colline qui regardait vers l'orient était couverte de troupes gauloises..."
(César, Bellum Gallicum VII,69)*

Si l'on suit André Berthier dans sa thèse qui situe la cité d'Alésia sur le plateau de Chaux-des-Crotenay, il convient de vérifier si cette phrase de César (entre autres), est applicable sur le site.

Or, lorsqu'on considère la déclivité du terrain qui se trouve sous le belvédère du Pré Grillet, il est bien difficile d'y imaginer des espaces suffisamment plans pour y avoir accueilli des troupes. Des pentes paraissant aussi abruptes pouvaient-elles cacher des terrasses assez vastes pour accueillir des milliers de guerriers gaulois ? Les cavaliers, encore présents au début du siège, auraient-ils pu évoluer dans ce contexte topographique difficile ? Resterait-il des vestiges de constructions : murs, fossés, talus... ?

La forêt qui s'y trouve implantée masquant complètement le profil du sol, il nous fallait forcément pénétrer et parcourir ces lieux pour y repérer d'éventuelles terrasses. D'autres ont

effectué, bien avant nous, des reconnaissances qui s'étaient avérées positives mais il nous a paru important aujourd'hui de reprendre ces recherches afin de nous forger à notre tour un avis et de formaliser nos conclusions.

En clair, il nous fallait vérifier si ce secteur comporte, de nos jours encore, des traces de terrasses, fossés et murs susceptibles de corroborer l'hypothèse d'une présence militaire dans le passé.

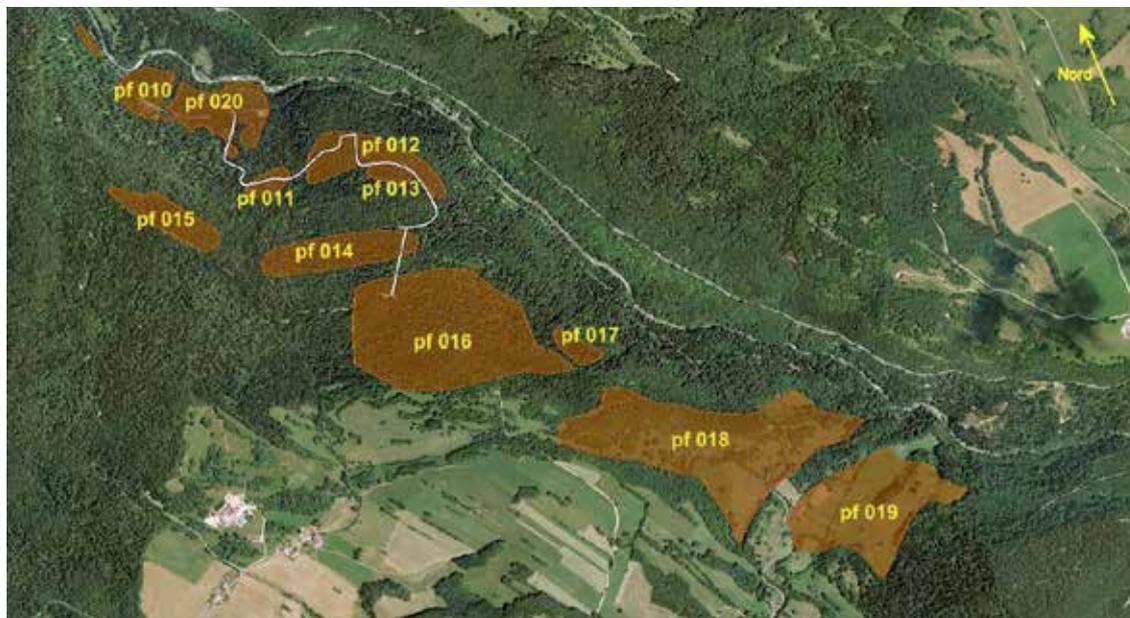
À ces fins, nous nous sommes appuyés sur le travail de nos prédécesseurs et avons exhumé des archives, les quelques documents descriptifs relatifs à cette zone.

Loin d'être exhaustif, ce compte rendu est un aperçu des observations réalisées sur le terrain ainsi qu'une synthèse des remarques qu'elles nous ont inspirées.

De multiples terrasses en gradins

René Potier ⁽¹⁾ dans son ouvrage *Le génie militaire de Vercingétorix* affirmait que des terrasses avaient été repérées sur le flanc est du plateau (en zones F et H de la vue en page précédente) ainsi qu'un tronçon de la *maceria*, terme évoqué par César (*Bel-lum Gallicum VII,69*) pour désigner une muraille grossière que les Gaulois auraient édiflée à la hâte, en avant de leurs troupes positionnées sous les murailles de la cité, face au soleil levant.

La terrasse Aux Abattois (pf 018), s'étendant en pente douce de la zone cultuelle des Abattois jusqu'au début du lieu-dit Les Combes, est située juste en-dessous des murs à appareil cyclopéen donnés par les équipes Berthier comme les murs de la cité. Elle est traversée à l'est par la voie ancienne menant des Combes au Pré Grillet.



Vue satellite des zones pouvant idéalement recevoir des troupes gauloises, sur le flanc est de l'éperon.

On peut multiplier par 1,5 ces surfaces en tenant compte de certains plans inclinés allant jusqu'à 10/15%

Or, si l'on parcourt le chemin descendant du carrefour des 4 chemins au Pré Grillet (tracé blanc sur la carte ci-dessous), on découvre qu'effectivement tout le flanc de l'éperon traversé par cette voie n'est qu'une succession de terrasses presque horizontales, formant comme d'immenses marches d'escalier et allant des rebords du plateau jusqu'à la rive gauche de la Saine. On peut affirmer sans risque d'erreur qu'au moins la moitié de la façade est aurait pu recevoir des cantonnements de campagne. Quant au chemin, il est facilement accessible à des personnes non entraînées, même dans le sens de la montée. Les éventuelles troupes gauloises n'auraient eu absolument aucune difficulté pour effectuer les allers et retours de l'*oppidum* au goulet de la Saine.

On peut ajouter également deux très grandes zones susceptibles de recevoir des troupes, dans le secteur des Combes et des Abattois (pf 018 et pf 019), parfaitement compatibles avec le texte de César : nous nous trouvons bien "sous les murs" de la cité, et les troupes peuvent remplir toutes les surfaces.

À noter que les 2 terrasses du Pré Grillet notées : pf 010 (terrasse inférieure) et pf 020 (terrasse supérieure) sont séparées par un talus de 10 à 15 m. La terrasse sud-est du Bois de derrière Cornu (pf 016) est séparée en deux niveaux par un banc rocheux de quelques mètres de hauteur aux environs du chemin qui descend vers le Pré Grillet. Ce banc aurait très bien pu être utilisé comme mur de défense dans des temps reculés.

La terrasse des Combes (pf 019) est traversée en son milieu par la voie ancienne menant des Combes au lieu-dit Les Bosses, en face des Côtes Chaudes.

Comme sa voisine, on peut sans conteste considérer qu'elle se trouve sous les murs de la cité.

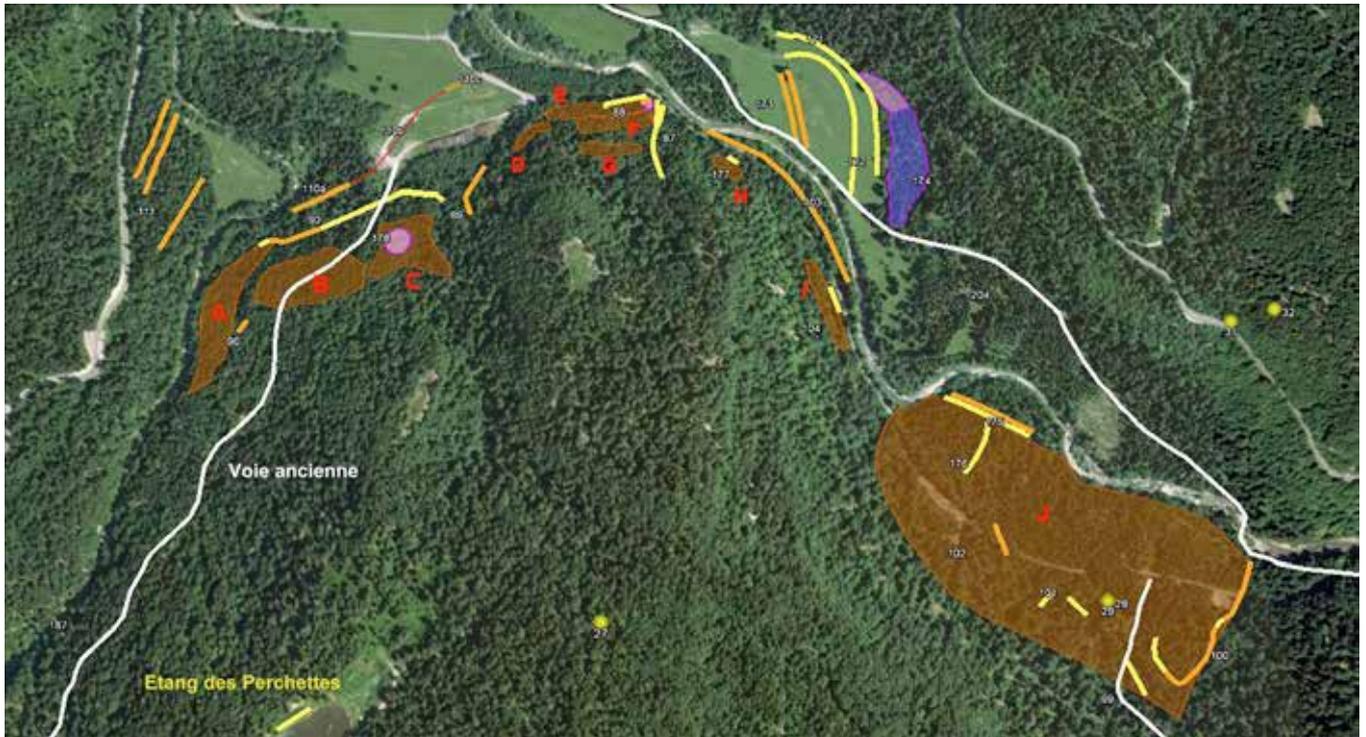


L'immense surface située sous les murs ("sub muro") sur le flanc est de l'éperon barré, vue depuis les Côtes Chaudes

La somme de ces surfaces atteint plus de 90 ha. Si on tient compte des écrits d'époque de Polybe qui donne une norme de 45 ha pour 10 000 hommes, cela permet de loger plus de 20 000 Gaulois, de manière confortable et sur du long terme. Si on admet d'utiliser également les surfaces les moins pentues, on loge 30 000 hommes uniquement sur cette façade est de l'éperon. En ajoutant la face sud, la face ouest, le plateau lui-même, le Pré Grillet et la pointe nord, on voit que les assiégés n'auraient eu aucun mal à cohabiter pendant 6 semaines.



(1) René Potier (- 1975) : Professeur de lettres classiques à Caen, chercheur indépendant, auteur de "Le Génie Militaire de Vercingétorix et le mythe Alise Alésia" (1973).



La pointe Nord de l'éperon barré (Gyps de Syam) : en marron les terrasses "occupables", en jaune les vestiges de murs, en orange les vestiges de fossés

Nous ne pouvons avoir la certitude, sans fouilles du sous-sol, que ces terrasses ont accueilli des troupes gauloises mais il faut bien reconnaître que leur présence sur ce versant du plateau ainsi que leur superficie correspondent parfaitement aux textes et à la logique militaire de l'époque.

Les emplacements décrits ici ne sont que quelques-uns des endroits possibles. Des terrasses similaires existent aussi au nord et au nord-ouest de l'éperon barré comme on peut le constater sur la vue aérienne ci-dessus.

Ces surfaces peu ou pas inclinées peuvent sans problème accueillir des troupes assez importantes. Mis à part l'ensemble désigné par la lettre J, nous ne parlons pas ici des troupes gauloises que César a vues sur le flanc oriental, mais de troupes ayant pu se placer ici de manière provisoire ou permanente, en y descendant facilement depuis la ville d'Alésia par les Perchettes ou le flanc ouest. On retrouve bien ici le concept de "camps volants" exprimé par René Potier.

Les vestiges de *maceria* découverts en 1971

Lors de la campagne de fouilles de 1971, une équipe d'anciens stagiaires de l'école archéologique de Caen que dirigeait Bernard Edeine⁽²⁾, met au jour un tronçon de mur pouvant correspondre à la *maceria* décrite par César. Le rapport de fouilles que rédige André Berthier à l'attention au ministre des Affaires culturelles (sous couvert du directeur de la Circonscription Archéologique de Franche-Comté) fait état de cette découverte. André Berthier est affirmatif : "Nous ferons remarquer que ce mur, dont la construction est très grossière, et totalement différente de la construction des murs de clôture, faits de pierres appareillées et sans terre, ne peut s'expliquer que dans l'hypothèse sur laquelle nous travaillons."

René Potier, qui a également participé aux fouilles, relate cette découverte dans son livre *Le Génie militaire de Vercingétorix* (pp.180 et 181 + plan pages 170-171) :

"Or à une dizaine de mètres au-dessus de la route touris-

tique de la vallée de la Saine, s'étend, le long du flanc de l'oppidum, une plate-forme rocheuse où auraient pu camper les troupes gauloises sub muro et qui offre une large surface d'occupation; le spectacle, à cet endroit, aurait pu justifier l'étonnement de César ... : [...] En bordure de cette plate-forme nous avons ouvert un bourrelet, sur trois ou quatre mètres, et avons eu l'heureuse surprise de mettre au jour, sur un mètre de hauteur, une muraille large de 1,20 m faite de blocs de pierres tels qu'on les trouve encore dans les éboulis de la colline... Cette muraille dont la présence est apparente sur d'autres points de la paroi, là où l'érosion et la construction de la route touristique ne l'ont pas fait disparaître, est un vestige archéologique d'un intérêt indiscutable pour l'identification d'Alésia" [...]

René Potier évoque aussi la présence de vestiges de la *maceria* en d'autres points de la paroi rocheuse. Le rapport de fouilles de 1971 précise qu'un élément de mur se situe plus à l'est, et prévoit de le fouiller en 1972, mais ces fouilles n'ont jamais été poursuivies. On a d'autre part du mal à imaginer ici la cavalerie gauloise en déroute après la première bataille au début du siège, et dont les cavaliers abandonneraient leurs chevaux pour tenter de franchir à pied le fossé et d'escalader le mur (César BG VII, 70). On ne voit d'ailleurs même pas comment il pourrait y avoir un fossé au pied de ce mur, sinon 10 mètres plus bas, à la place de la route actuelle, mais à un tel emplacement le fossé ne perdrait-il pas de son utilité ?

Qu'il y ait ici une terrasse... sans aucun doute mais ce n'est pas elle qui aurait pu accueillir une force gauloise importante.

Que celle-ci soit bordée d'un mur... Oui, mais il est improbable que ce fût le seul mur de défense gaulois. Les fouilleurs de l'époque ont de toute évidence mis au jour un mur, les photos le prouvent, mais son emplacement laisse supposer qu'il s'agirait plutôt de celui d'un poste de défense avancée surélevé que celui de la *maceria* évoquée par César.

Il y aurait donc forcément autre chose à mettre au jour.

(2) Bernard Edeine : (1908-1999). Ethnologue et archéologue de la préhistoire, chercheur CNRS et professeur à l'École d'Archéologie de Caen (École de fouilles du Mont Joly).



La terrasse de 50 x 10 m.



Vestiges du mur que Potier et Edeine nommaient maceria (archives 1973)

Levées de terre et bourrelets, murs et fossés



Vue satellite du goulet de la Saine et des vestiges identifiés.
En marron les terrasses, en jaune les murs et bourrelets, en orange les fossés



Mur-bourrelet au Moulinet ; sans doute la trace d'un ancien canal d'acheminement d'eau



Levée de terre aux Lentillères nord

Laissant délibérément de côté le secteur du Moulinet où le sol a connu de profondes transformations dans le passé, suite à des travaux de captage de la "source intermittente" (appelée également "source du Moulinet" ⁽³⁾), nous nous sommes intéressés plus particulièrement à un grand bourrelet de la prairie Nord des Lentillères, parfaitement visible sur les photos satellites et aériennes de toutes époques, et nécessitant sans doute qu'il soit répertorié en tant que vestige, quels que soient son rôle et sa datation.

En forme de grand arc de cercle, il suit, à une vingtaine de mètres à l'ouest, la base des pentes dites *praerupta*.

Sa longueur totale est d'environ 270-280 m, sa largeur 6 à 8 mètres, sa hauteur d'environ 1 m à 1.50 m par rapport au terrain naturel. Sa surface supérieure est parfaitement plate et horizontale et forme une sorte de voie de circulation.

Nous ignorons par contre totalement la nature des matériaux qui le composent. Les interprétations possibles :

- Une digue à vocation agricole facilitant l'irrigation des Lentillères par la retenue des eaux de source provenant de l'amont et qui aurait pu en même temps servir de voie surélevée permettant le franchissement "à pieds secs" de la zone ainsi inondée.
- Une digue de retenue des crues de la Saine et/ou des eaux de la source intermittente. Sa position ne justifie toutefois pas cette interprétation : pourquoi construire une digue si loin de la Saine ? De plus ce sont beaucoup de travaux pour protéger une simple prairie de crues occasionnelles.
- un ouvrage militaire : on peut y voir un élément de contrevallation, avec glacis/pièges à l'ouest et stationnement de troupes au pied des *praerupta*. Sa largeur importante suggère une double utilisation : *agger*, avec éventuelle palissade côté prairie, et voie de communication derrière la palissade.

Tout cela ne reste que suggestions, à prendre avec prudence en l'absence d'éléments concrets complémentaires.



Double fossé aux Lentillères

Depuis l'extrémité nord de la levée de terre, on peut remarquer, à l'ouest et en avant de cette levée de terre, une esquisse de double fossé, visible sur le terrain aussi bien que sur les photos aériennes de l'IGN.

Les deux traces (en jaune sur la photo ci-contre) sont écartées d'une dizaine de mètres, et sont pratiquement parallèles. Elles ont une longueur d'environ 120 m, une profondeur comprise entre 50 et 80 cm, et ne présentent pas un profil très net, dans ce terrain qui a été très transformé par les crues et les dépôts d'alluvions. Ces dépressions ont-elles été utilisées comme source de matériaux pour la levée de terre ? Comme élément de défense ?

C'est une zone à retenir pour effectuer d'éventuels repérages géophysiques (résistivité, magnétométrie) qui pourraient sans doute en révéler davantage.

Le Pré Grillet : des structures aux configurations curieuses

Les relevés de vestiges de murs se superposant plus ou moins aux limites de certaines parcelles, nous les avons confrontés aux extraits du cadastre napoléonien de 1822 où on retrouve exactement le même contour global, avec toutefois à l'intérieur un morcellement un peu plus important. On peut supposer qu'il y a eu depuis cette époque un regroupement dû à des rachats de parcelles.



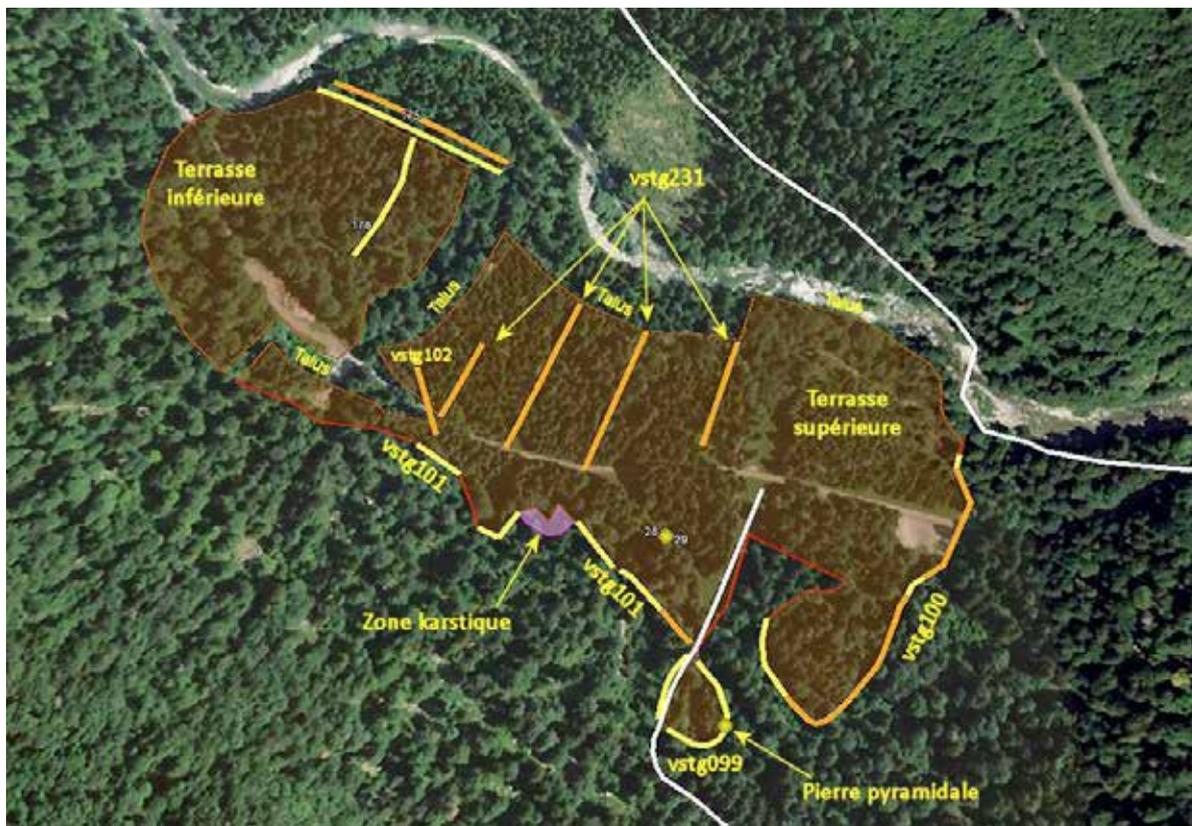
Les parcelles du Pré Grillet en 1822



Même contour global en 2013

Constatant donc que chaque relevé effectué correspondait à un tronçon de la limite extérieure de la grande parcelle, nous avons parcouru la totalité de ce périmètre, pour aboutir aux résultats suivants :

(3) Au milieu du XIX^e siècle, Alphonse Jobez, maître des forges de Syam, fait construire des canaux pour prélever l'eau de la source du Moulinet et l'acheminer vers l'usine. Quelques années plus tôt, furent entrepris des travaux d'irrigation sur la zone des Lentillères (culture de lentilles).



**Les terrasses inférieure et supérieure au Pré Grillet,
et les structures qu'elles supportent (murs en jaune et fossés en orange).**

La grande parcelle apparaissant sur le cadastre est en fait une grande terrasse délimitée ainsi :

- au nord-ouest : des talus de 10 m séparent les terrasses inférieure et supérieure. Aucune délimitation anthropique ne semble avoir existé.
- au nord, partie longeant la Saine : la terrasse supérieure suit aussi un talus de 10 à 15 m, sans trace d'anciens murs.
- au sud-ouest, l'ensemble *vstg101* est une alternance de fossés et de murs. Il est vrai que les uns et les autres étaient pratiqués pour délimiter les parcelles mais certains de ces fossés semblent être des vestiges de murs dont les pierres ont été récupérées, et dont il ne reste que le creux de fondation.
- une zone de grosses roches karstiques (en couleur lilas sur l'illustration) constitue, sur une vingtaine de mètres,

une limite naturelle de parcelle.

- au sud-est, l'ensemble *vstg 100* est une succession mur-fossé-mur-fossé qui ne semble pas suivre de logique. Cette structure serait-elle en fait un long mur dont les parties en creux correspondent à des zones où les pierres auraient été ôtées, pour récupération des matériaux ?

Les murs restants (en jaune) sont de même nature que les vestiges 101 et 099 : construits avec les pierres grossières provenant de l'éboulement des falaises environnantes, largeur 1,00 m à 1,20 m, hauteur dépassant de l'humus environ 70 cm. Si on y ajoute la profondeur des parties creuses dont les pierres ont été enlevées, on obtient un obstacle d'environ 1,50 m de hauteur à l'origine.



Différentes zones du mur *vstg101*. Au centre la zone de roches karstiques



Détails de la structure vstg100 au Pré Grillet :
À gauche le début du mur au nord-ouest, en limite de parcelles cadastrales ;
Au centre, les parties en creux.
À droite, le tronçon demur à l'est.

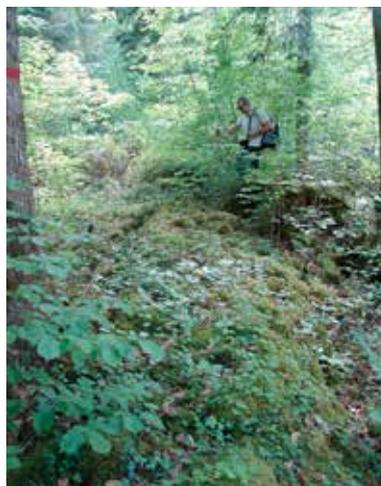
• Au sud, l'ensemble vstg 099 : Trois tronçons de murs bien conservés (largeur 1,10 m, hauteur 50 à 70 cm sur l'humus) forment un enclos grossièrement demi-ovale, en pente montante du Nord vers le Sud. Cet enclos est traversé par le chemin qui descend du plateau, et relié au reste de la grande parcelle par un étranglement où passe ce chemin. Il n'y a *a priori* aucune raison géomorphologique pour en justifier sa forme.

À l'est de cette parcelle, une grosse roche pyramidale de 1,40 m à 1,50 m à la base et de hauteur environ 1,00 à 1,10m marque l'angle des deux tronçons nord-est et sud. Au sud de l'enclos, à proximité du chemin, se trouvent beaucoup de pierres, éparées, de même nature que celles qui forment le mur.

mais ce ne peut être le cas puisque la pente de ces fossés est ascendante en direction de la rivière.

Il faut noter que chacun des fossés est côtoyé par un bourrelet fait de terre et de pierraille, de hauteur correspondant à peu près à la profondeur du fossé. Ce sont probablement les déblais de leur creusement, mais nous ne pouvons pas du tout affirmer qu'il s'agit d'une protection de type "fossé + agger".

À plusieurs endroits on note aussi la présence de tertres pierreux de 2,50 m à 3,50 m de diamètre. Nous en avons repéré trois au sud du fossé ouest, espacés chacun de 10 à 15 mètres, et un au nord du fossé est, mais d'autres peuvent exister, c'est à vérifier en période hors feuillage. Leur nature



Mur vstg 099 : À gauche et au centre le tronçon ouest, à droite la pierre d'angle pyramidale

À l'intérieur de la grande parcelle : quatre fossés bien marqués (vstg231) :

Leur profondeur varie de 50 à 70 cm ; leur largeur de 1,00 à 1,50 m. Ils correspondent exactement aux limites actuelles du cadastre, mais il est impossible d'affirmer si les parcelles ont été tracées en fonction des fossés, ou si au contraire les fossés ont été creusés pour séparer physiquement les parcelles. De plus nous ne connaissons pas l'antériorité de celles-ci. Dans l'hypothèse d'une zone autrefois agricole, nous aurions pu penser à des fossés d'irrigation ou de drainage des sols ;

ne peut être déterminée sans investigations complémentaires.

On trouve dans toute la partie de la terrasse supérieure située au sud de la route un grand nombre d'ensembles karstiques, noyés dans la végétation et recouverts de mousse. On sait que ce milieu naturel présente parfois des blocs rocheux aux formes curieuses, évocatrices (anthropomorphes ou zoomorphes). Les personnes qui ont conduit, bien avant nous, des investigations dans ce secteur y ont parfois vu des pierres et des ensembles sacrés. Il est possible que certaines d'entre elles aient été sacralisées par d'anciennes civilisations. À l'oc-

casion, un contre-inventaire des ensembles rocheux de la zone pourrait être fait, en conservant quand même une très grande prudence dans leur interprétation.

Un gros bourrelet de pierres/terre et fossé en rive gauche de la Saine au Pré Grillet

Il s'agit d'un très imposant bourrelet d'une hauteur voisine de 2 mètres, très évasé, présentant une largeur à sa base de 3.50 m à 4 m, composé de terre et de pierres. Sa structure en pierres amassées est rendue visible à l'endroit où des engins l'ont coupé pour creuser un chemin d'exploitation.



Gros bourrelet de pierres/terre + fossé

À sa base on distingue encore par endroits la marque d'un fossé, côté Saine. Ce fossé disparaît en partie à cause des traces d'engins qui ont formé un chemin d'exploitation, apparemment récent. Côté intérieur, sud-ouest, la butte est presque entièrement enterrée par le dépôt d'humus, à moins qu'il n'y ait eu un chemin de ronde en surélévation par rapport à la face externe.

L'ensemble commence au nord-ouest tout contre la Saine, file au sud-est sur une longueur de 140 m pour se terminer sur la butte naturelle qui forme les premiers reliefs au fond du goulet de la Saine.

Il barre donc entièrement la terrasse encadrée par le grand méandre de la rivière. Peut-il s'agirait-il d'un dépôt morainique ? Un géologue sera consulté pour avis. Cet ensemble aurait-il été aménagé uniquement pour délimiter les 2 parcelles cadastrales qu'il sépare ? Ou bien la limite des parcelles a-t-elle été déterminée à partir du pré-existant ?

Muret de pierres sèches

Outre ce gros bourrelet, nous avons pu aussi constater la présence d'un plus petit mur en pierres sèches (vstg 176). C'est un mur assez semblable aux murs de l'esplanade située de l'autre côté de la route touristique, à 250 m au sud-est, (vestiges nos 99, 100 et 101). Sa longueur est de 82 m, sa largeur 1 m, et sa hauteur au-dessus de l'humus d'environ 50 cm. Il est composé de pierres sèches naturelles, non taillées et vraisemblablement provenant des éboulis de roches qu'on trouve dans tout le secteur.



Muret de pierres sèches

Son tracé correspond à la limite d'une parcelle cadastrale (voir détail du cadastre illustré plus haut) ; il prend appui au nord quasiment sur le gros bourrelet de pierres.

En guise de conclusion... provisoire

Partant de la recherche de terrasses sur le flanc nord-est du plateau de Chaux-des-Crotenay, nos observations fructueuses nous ont poussés à conduire des investigations dans un secteur élargi au Goulet de la Saine.

La topographie et la végétation des lieux traversés diffèrent beaucoup d'une zone à l'autre : terrain presque plat ou forte pente, verte prairie ou paysage de forêt dense, ces différentes zones ont été façonnées au fil du temps et au rythme des aménagements agricoles ou sylvicoles. Aussi, les variations de terrain que nous avons pu constater : les terrasses, les talus, les fossés... ou les murs et structures de pierres que nous avons mesurés et photographiés, se montrent peu révélatrices sur leur origine ou leur histoire. Formes naturelles ou terrains aménagés ? Déserts pierreux d'origine karstique ou assemblages anthropiques ? Le risque est grand de se fourvoyer dans des conclusions trop catégoriques.

Sur ce terrain complexe du goulet de la Saine, on peut cependant affirmer que les investigations que nous avons conduites ne vont pas à l'encontre des études faites depuis 50 ans sur le site, mais au contraire les confirment et les complètent :

- Les terrasses présentes sur le flanc est, et surtout nord-est, de l'éperon barré de Chaux-des-Crotenay, tant par leur répartition que par leur superficie totale, auraient aisément permis à des troupes gauloises de se positionner et d'évoluer sur ses pentes.
- Les structures de terre et/ou de pierres repérées dans le fond du goulet (au Pré Grillet notamment) pourraient être les vestiges d'un aménagement militaire gaulois. On pense à des aires de regroupements des troupes (y compris des cavaliers au début du siège) dans lesquels les Gaulois pouvaient se préparer avant de se lancer à l'assaut des fortifications romaines.

Les tâches de repérage et d'identification des vestiges anthropiques, aussi enthousiasmantes soient-elles, constituent un travail de longue haleine. Les efforts de notre association dans ce domaine se poursuivent, mobilisant nos bénévoles sur de longues journées.

Mais dans le but de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées dans ces quelques pages, il conviendrait de compléter ces recherches sur le goulet de la Saine par des études géophysiques : la technologie du Lidar, du fait qu'elle fait abstraction de la végétation, pourrait nous être d'un grand secours pour révéler les vestiges de toutes les structures anciennes se trouvant au Pré Grillet. Tandis que la résistivité et la magnétométrie seraient susceptibles de nous en apprendre davantage dans le secteur des Lentillères.